



Remontées mécaniques
et services des pistes

FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS DU TRANSPORT CGT

MEYLAN (38) le 8 Juillet 2005

13^{ème} Rencontre Paritaire **Modernisation de la Convention Collective**

Antoine FATIGA, et Jean-Claude EYRAUD représentaient la CGT.

Une synthèse de nos travaux sera envoyée par le CIBC début août 2005 aux partenaires sociaux.

**Le Comité de Pilotage final de l'action se tiendra en principe
à CHAMBERY le 23 septembre 2005 à 9h.**

RELEVÉ DES DÉBATS DE LA 12^{ème} RENCONTRE

- Formation des évaluateurs - Un délai de mise en œuvre pourrait être mentionné dans l'accord
- Parcours de professionnalisation contractualisés : actés dans la Convention (le SNTF ne souhaite pas que ce soit verrouillé)
- Le SNTF souhaite arriver à un système de rémunération qui sera au moins aussi favorable que l'actuel (à minima) au bout de 2 saisons.
- Niveaux de rémunération → le dimensionnement des NR sera de 1% pour la catégorie ouvriers et employés (à définir pour les ingénieurs et cadres et techniciens et maîtrise). Le NR 1 étant aligné sur l'actuel coefficient 125.
- Le niveau 2 de l'expérience serait atteint automatiquement.
- "Un garde fou" serait intégré dans la grille pour les 5 premières années de la mise en œuvre de nouvelle de la grille.

Garantir l'atteinte du niveau de la confirmation actuelle pour les métiers actuels sans que cela n'est d'influence sur l'architecture de la nouvelle grille de rémunération.

Une définition de la variable expérience nous est remise en séance. Celle-ci est validée.

Un gros travail de catégorisation de métier reste à faire. Trouver la correspondance en les tâches et les niveaux de rémunération.

L'architecture du nouveau système une fois élaborée, il restera à négocier le positionnement des nouvelles catégories d'emplois sur la nouvelle grille.

Contact : Jean-Claude EYRAUD 06.08.67.44.71
Antoine FATIGA 06.80.72.09.45

**PROCHAINE RÉUNION :
Le 2 septembre 2005 à 9H à MEYLAN**